novethic
LE MÉDIA EXPERT DE L'ÉCONOMIE RESPONSABLE

Intermarché renonce à la pêche en eaux profondes à partir de 2025

Publié le mercredi 30 mars 2016 à 11h22

Les Mousquetaires ne racleront plus les fonds marins. Dans un communiqué, publié le 29 mars, la marque Intermarché annonce que sa flotte, la Scapêche, cessera progressivement et d'ici 2025, de pêcher en eaux profondes. Les enseignes du groupe cesseront également de vendre les espèces vivant dans les grands fonds marins à la même date.

Intermarché affiche son intention d'investir 50 millions d'euros dans un plan "pêche durable 2025" afin de transformer ses métiers vers la pêche côtière et artisanale. Un plan qui doit maintenir "*l'emploi et la compétitivité*". La Scapêche emploie aujourd'hui 240 marins.

Ce renoncement au chalutage profond a été salué par l'association Bloom. Dirigée par Claire Nouvian, cette ONG avait dénoncé avec virulence les pratiques de la Scapêche, accusée de désertifier les fonds marins. Bloom indique par ailleurs être partie prenante de cette transformation. La pétition lancée par l'association pour faire évoluer les pratiques d'Intermarché avait recueilli plus de 900 000 signatures.

Antonin Amado